

Vivre et travailler au Japon

Cahiers d'Études Interculturelles

N°9 – Novembre 2020

CULTUREL ET INTERCULTUREL

Jean-Luc Azra

Étudiants français au Japon :
idées fausses, idées justes sur la société japonaise 68

Étudiants français au Japon : idées fausses, idées justes sur la société japonaise

Jean-Luc Azra, université Seinan Gakuin

Depuis 2004, je donne un cours intitulé « Initiation aux études japonaises », auquel assistent des étudiants d'échange venus de la francophonie. Ce cours accueille de trois à dix étudiants par semestre. Il consiste à explorer les aspects de la vie quotidienne au Japon, la vie étudiante, le système éducatif, ou encore les comportements en société, en famille, dans la vie amoureuse. Pour cela, J'utilise mon livre *Les Japonais sont-ils différents ?*¹ et nous en étudions deux à trois fiches thématiques par cours.

Depuis 2008, j'utilise un système *question / hypothèse / réponse* qui me permet de saisir ce que les étudiants ont appris du cours, et la manière dont leurs pensées s'organisent à propos de la société japonaise. On trouve dans leurs analyses des notions acquises pendant leur séjour au Japon ou au cours de leurs études de japonais en France. Beaucoup de ces analyses sont solides. Elles trahissent des réflexions personnelles poussées et éloignées des stéréotypes actuels sur le Japon. Mais souvent aussi, ces analyses s'entrecroisent avec des notions stéréotypiques souvent acquises en France (« les Japonais sont disciplinés », etc.).

Dans cette petite note, Je vais proposer quelques exemples de ce mélange entre idées justes et idées fausses sur la société japonaise, telles que je les ai observées régulièrement au cours de ces nombreuses années au contact des étudiants français et francophones de mon cours.

¹ Azra, J.-L. (2011a) *Les Japonais sont-ils différents ?* Connaissances et Savoirs.

1. Civilité et incivilité au Japon et en France

En arrivant au Japon, nos étudiants d'échange ont tendance à soutenir que les Japonais sont fondamentalement honnêtes et polis. C'est certainement vrai en comparaison avec la situation française, si on définit l'honnêteté comme le respect des règles sociales et parmi elles le respect de la propriété des autres. On connaît tous l'exemple de l'objet oublié dans un train japonais, objet qu'on va retrouver le plus souvent en bout de ligne, alors qu'en France quelqu'un s'appropriera immédiatement cet objet. Cependant, il existe aussi toutes sortes de situations dans lesquelles les Japonais font preuve de comportements asociaux, en tout cas aux yeux des Français (on pensera au stationnement gênant généralisé des deux roues, ou encore au non respect des équipements pour handicapés)².

2. Les langues étrangères

Nos étudiants d'échange se demandent souvent pourquoi les Japonais ne parlent pas anglais, ou en tout cas ne le parlent pas *à ce point*. En effet, il est étonnant qu'une grande nation industrielle, au niveau d'éducation élevé, ne forme pas ses étudiants à des compétences internationales alors que des nations moins avancées d'Asie comme l'Indonésie ou Singapour le font. La position de nos étudiants est souvent que le Japon est un pays fermé, et que les Japonais, dans l'ensemble, n'ont ni besoin ni envie d'apprendre l'anglais ou d'autres langues étrangères. Cette position constitue une part de l'explication. Il y a cependant des facteurs historiques et éducatifs complexes, qu'il faut aussi prendre en compte. Ma position est que les Japonais ont une idée généralement fautive de ce qu'est la communication dans une langue étrangère, ainsi qu'un système éducatif qui fait de l'anglais une matière à examen essentiellement³.

² J'ai traité ces questions dans Azra, J.-L. (2012) « Macro-structures sociales et incivilités en France et au Japon », *Études de langue et de littérature française* 55, Université Seinan Gakuin, pp. 1-38 ■ ainsi que dans le chapitre 46 de Azra (2011a), cité.

³ Voir Azra, J.-L. (2016) « Quatre niveaux d'objectifs dans les descriptifs de cours de langues », *Études de langue et de littérature française* 59, Université Seinan Gakuin, pp. 1-24 ■ (2017) « La notion de langue étrangère au Japon et ses conséquences pour l'enseignement en classe de langue »,

3. L'opinion personnelle

Les étudiants demandent souvent pourquoi les Japonais n'expriment pas leur opinion personnelle. Cependant, la question de l'opinion personnelle s'inscrit dans un système d'opinion et d'expression qui est profondément différent du système occidental. On pensera par exemple à la différence entre *honne* et *tatemaie* (opinion profonde et opinion de surface), ou encore à la notion de *wa* (système d'évitement du conflit qui prévient d'exprimer une opinion qui puisse blesser, choquer ou même tout simplement entraîner des différents). La notion d'opinion personnelle n'est pas claire dans le système japonais car, entre autres, exprimer une opinion de surface par opposition à une opinion profonde n'exclut pas du tout qu'on fasse entièrement sienne cette opinion de surface. Par ailleurs, l'opinion profonde n'est pas forcément l'équivalent d'une opinion personnelle : elle peut tout aussi bien être l'expression d'une opinion profonde mais collective. Bref, les notions françaises et japonaises d'opinion personnelle se recoupent, se croisent, s'opposent, selon toutes sortes d'angles différents. On ne peut ainsi ni dire que les Japonais n'expriment pas leur opinion personnelle, ni qu'ils n'ont pas d'opinion personnelle.

Dans la prise de décision, qui devrait être le terrain sur lequel s'exprime le plus facilement l'opinion personnelle, on relève aussi des différences majeures entre la France et le Japon. Au Japon, l'opinion personnelle a des espaces précis pour s'exprimer : dans certaines réunions par exemple, mais pas dans toutes. Ce n'est d'ailleurs pas vraiment l'opinion individuelle qui importe mais la construction du consensus collectif, avec souvent la volonté d'aboutir à une décision unanime. Ce processus fait que bien souvent, les individus limitent leur expression afin d'aboutir plus vite à ce consensus ou à ne pas entraver le processus proposé par d'autres⁴. En

Études de langue et de littérature française 60, Université Seinan Gakuin, pp.1-30 ■ (2017) « La perception des langues étrangères au Japon dans la vie quotidienne et dans l'apprentissage : quelles pistes pour nos classes de français ? » Bulletin de l'Association d'Études Françaises de l'Université Dokkyô 30 pp.5-7.

⁴ Voir Azra, J.-L (2005), « “Décider” au Japon et en France – À propos des difficultés d'ordre culturel rencontrées par les entreprises françaises qui travaillent avec le Japon » Études de langue et de littérature française 46, Université Seinan Gakuin, pp. 1-31 ■ Azra, J.-L. & Vannieuwenhuse B. (2016) « Le choc des politesses : silence et longueur des réponses dans le cours de langue », Vivre et

France en revanche, l'opinion personnelle s'exprime dans tous les espaces et à tous les moments et les locuteurs n'hésitent pas à faire valoir leur point de vue même si celui-ci crée une obstruction⁵.

4. La hiérarchie

Beaucoup d'étudiants s'étonnent de la discipline dont les jeunes Japonais feraient preuve vis-à-vis de leurs aînés et les subordonnés vis-à-vis de leurs supérieurs. Ils soutiennent parfois qu'en France, il y a peu de hiérarchie et que les chefs exercent moins de rapport d'autorité. En fait, l'erreur conceptuelle commise ici est de confondre les structures hiérarchiques françaises et japonaises. En effet, en France, on peut parler d'une part de hiérarchie, et d'autre part de rapport d'autorité. Un supérieur « hiérarchique » est quelqu'un qui a le pouvoir de décision et exprime en général sa fonction à travers des ordres donnés à ses subordonnés. Un enseignant, par exemple un instituteur, exerce un rapport d'autorité. Cette autorité lui permet de donner des ordres, mais ce n'en est pas la fonction principale.

Au Japon, la fonction autoritaire, hiérarchique et le pouvoir de donner des ordres existent aussi, mais la position de supérieur et d'inférieur est profondément ancrée dans la structure de la société et imprègne, je dirais, presque la totalité des rapports interpersonnels. Il existe en effet au Japon une forme de rapport directionnel (qu'on appelle *ué*, pour « au-dessus » et *shita*, pour « en-dessous »⁶) qui détermine la position sociale dans l'entreprise, dans la famille, entre frères et sœurs, entre étudiants, etc. Cette structure n'est pas une hiérarchie dans le sens où elle ne détermine pas des pyramides exécutives mais plutôt des rapports entre personnes deux à deux. Ce n'est

travailler au Japon – Cahiers d'Études Interculturelles No1, pp. 5-16 ■ ainsi que les chapitres 42 à 44 de Azra (2011a), cité.

⁵ Question abordée dans le chapitre 61 de Azra (2011a), cité.

⁶ Azra, J.-L. (2007) « Utilisation de notions-clefs pour la comparaison entre cultures : le cas de la culture du travail en France et au Japon », Études de langue et de littérature française 50, Université Seinan Gakuin, pp. 43-98 ■ (2008) « Utilisation de notions-clefs pour la comparaison entre cultures (2) : Identité et Rôle en France et au Japon », Etudes de langue et de littérature française 51, Université Seinan Gakuin, pp. 1-40 ■ ainsi que les chapitres 2 et 3 de Azra (2011a), cité.

pas non plus, le plus souvent, un rapport d'autorité car la prise de décision ne se fait pas de haut en bas mais dans un rapport d'aller-retour entre les supérieurs et les inférieurs. Il est donc faux de décrire la situation hiérarchique japonaise comme étant plus stricte, et induisant plus de discipline que la situation française. Le rapport entre personnes est tout simplement différent. À la limite, on peut dire que la hiérarchie à la française implique plus d'autorité car elle est basée sur une prise de décision unilatérale et sur un système impliquant de donner et de recevoir des ordres à l'intérieur d'une institution. La discipline à la japonaise s'inscrit plutôt dans un système constitutif qui implique la société toute entière.

5. Le collectivisme et l'individualisme

L'un des stéréotypes qui est sans doute parmi les plus répandus chez nos étudiants d'échange est que le Japon serait collectiviste, alors que les pays occidentaux seraient individualistes. C'est également une idée très répandue chez les Japonais eux-mêmes. Dans les deux sociétés, l'une de ces deux notions renvoie à quelque chose de négatif, voire d'inacceptable : pour beaucoup de Japonais, l'individualisme est détestable, et pour beaucoup de Français, c'est le collectivisme qui est à proscrire.

Comme le démontre Emmanuel Lozerand⁷, la croyance en un collectivisme japonais est très ancienne (même si on ne l'appelle « collectivisme » que depuis peu). Pour ma part, j'ai souligné que c'est un des stéréotypes qu'on trouve dans Loti, et que c'est vraisemblablement Loti qui a répandu dans la population française cultivée les mêmes stéréotypes qu'on trouve en France jusqu'à la fin des années 80⁸. Enfin, parmi les universitaires, les propositions de Hofstede et de sa *Cultural Dimensions Theory* sont souvent vus comme des piliers de l'anthropologie. Pour Hofstede, le Japon serait,

⁷Lozerant, E. « Il n'y a pas d'individu au Japon... : petite anthologie », Books.openedition.org ■ (2014) « Il n'y a pas d'individu au Japon : archéologie d'un stéréotype » Ebisu 51, également en ligne.

⁸ Honoré J.-P., (2005) « De la nippophilie à la nippophobie. Les stéréotypes versatiles dans la vulgate de presse (1980-1993) », Mots, no 41, dossier « Parler du Japon », 1994, p. 9-55 ■ Azra, J.-L. & Ikezawa. M. (2005) 「フランスにおける日本のステレオタイプ —ピエール・ロチからパリ・マッチまで—」 Études de langue et de littérature française 47, Université Seinan Gakuin, pp. 73-106.

justement, collectiviste⁹.

Alors qu'en est-il ? Au final, il est certain que les Japonais sont plus souvent intégrés dans des groupes et exercent moins souvent des comportements individuels comme de donner son opinion, protester contre quelque chose, faire valoir sa valeur personnelle, etc. Les Français font le plus souvent le contraire. Mais cela ne pose en rien collectivisme et individualisme comme des structures profondes des deux sociétés, en ce sens qu'elles ne permettent pas de définir de façon *générale* et *structurée* les comportements des uns et des autres. On peut dire ainsi que ce ne sont pas des *notions explicatives* (au contraire par exemple des notions *ue/shita* et *soto/uchi* au Japon ou *classes sociales* en France, notions s'intègrent à un système d'autres notions)¹⁰.

Là encore, les situations impliquées s'appuient sur une découpe erronée. Comme on l'a vu, les divisions principales de l'organisation sociale japonaise sont *dessous* et *dessus*, *dedans* et *dehors*. Certes, ces dichotomies s'inscrivent dans le cadre de regroupements relativement réduits (de quelques personnes à quelques centaines de personnes) auxquels les individus ont une allégeance bien connue : entreprise, école, club de sport, etc. Cependant, quand on se trouve *dehors*, par exemple lorsqu'on sort de son entreprise, on redevient un individu au même titre qu'un Français ou un Américain sont des individus dans la vie de tous les jours.

Inversement, il est faux de dire que les Français sont individualistes en toutes circonstances. Ils ont des groupes d'amis, des associations, des clubs de sport, des syndicats, etc. Dans une série d'études sur le sommeil, mes collègues et moi-même avons défendu l'idée selon laquelle la vie de couple, avec le sommeil commun obligatoire en particulier, était une forme très forte de comportement dans lequel l'individu se fond dans un groupe, autrement dit un comportement collectiviste¹¹.

⁹ Hofstede, G. & Hofstede, G. J. (2005). *Cultures and Organizations: Software of the Mind* (Rev. 2nd ed.). New York: McGraw-Hill.

¹⁰ Voir Azra, J.-L. (2007), cité. ■ Je pourrais citer aussi *rôles* au Japon vs. *identité* en France, *valorisation de la liberté* en France vs. *évitement du conflit* au Japon, etc. Voir les chapitres 6, 7 et 58 à 62 de Azra (2011a), cité.

¹¹ Azra, J.-L. & Vannieuwenhuse B. (2002) « Gestion du sommeil en France et au Japon : une enquête-pilote », *Studies in Language and Culture* 28, University of Osaka, pp. 53-75 ■ Azra, J.-

6. L'(in)égalité hommes-femmes

Nos étudiants d'échange sont souvent surpris, voire choqués, par le rapport entre hommes et femmes dans la société japonaise. Dans les comptes rendus d'enquêtes faits par mes étudiants sur le sujet, ceux-ci sont parfois choqués par la position des femmes dans la cellule familiale : souvent, ils découvrent un rapport entre femme et homme et entre épouse et mari qui ressemble à celui que pratiquaient leur grands-parents. Il leur semble que, par comparaison avec la France, ce rapport est inégalitaire et que cette inégalité devrait être corrigée. Dans le monde du travail, on trouve aussi une situation qui ressemble à une France qu'ils pensent déjà oubliée : plafond de verre, salaires inégaux, travail à temps partiel font le quotidien des femmes japonaises, en tout cas celles qui travaillent. Il est vrai que dans l'ensemble nos étudiantes japonaises préféreraient idéalement se marier et ne pas travailler. En ce qui concerne les garçons, dans l'ensemble, ils préféreraient aussi que leur femme s'occupe de la maison. Les étudiants français, en revanche, ont tendance à voir les rapports homme / femme sous l'angle de l'égalité. On peut dire que dans la société française, idéalement, hommes et femmes sont ou devraient être égaux, et disposer des mêmes droits et des mêmes possibilités dans la vie. Il est intéressant de constater que pour beaucoup d'étudiants français, hommes et femmes sont comme deux « versions » de la même chose¹² et non, pour le dire brutalement, comme deux sortes d'êtres humains différents. Bien sûr, ils sont conscients de ce que la société française n'est pas parfaite à cet égard et qu'il reste des différences à combler. Ce qu'ils ne comprennent pas cependant, c'est que dans la société japonaise les femmes occupent une place différente des hommes. La notion la plus prégnante est celle de « rôles ». Hommes et femmes ne sont pas nécessairement supérieurs ou inférieurs. Ils ont des rôles différents. Par exemple, en famille, les

L., Vannieuwenhuse B., Dohi I. (2002) 「睡眠の習慣と態度に関する日仏調査研究——個人主義・集団主義と『シャドウ・ワーク』からの試論——」神戸松蔭女子学院大学『研究紀要』第43号, pp. 21-39 ■ Azra, J.-L. (2011b) « Aspects de la notion de “couple” en France et au Japon à travers des commentaires d'étudiants sur le sommeil familial » Études de langue et de littérature française 54, Université Seinan Gakuin, pp. 1-30 ■ (2011c) « Horizontalité/Verticalité dans la cellule familiale en France et au Japon », Études de langue et de littérature française 54, Université Seinan Gakuin, pp. 31-84.

¹² Ces points sont soulevés dans le chapitre 62 de Azra (2011a), cité.

hommes tendent à gagner l'argent mais les femmes le gèrent intégralement. Plus généralement, femmes et hommes ne sont pas deux « versions » de la même chose. Ils sont, radicalement, deux sortes différentes d'êtres humains.

En ce sens, il est très difficile à l'heure actuelle de faire évoluer le statut des femmes au Japon. Comme dit plus haut, idéalement, elles ne sont pas même censées travailler. Ce que les étudiants français voient, c'est une différence de statut, de pouvoir, et surtout de droits. Mais dans la société japonaise, il s'agit sans doute plutôt d'une différence de « rôle », cette notion de rôle englobant toutes les notions précédentes, statut, pouvoir, droits, etc.

7. La vie familiale et la vie de couple

Lorsque nous abordons la leçon sur la vie familiale, les étudiants sont souvent étonnés d'apprendre que les couples japonais ne dorment généralement pas ensemble. En particulier, après la naissance des enfants, les parents dorment dans des espaces séparés et la vie sexuelle tend à marquer le pas. Pour faire simple, pour les étudiants français, la vie de couple répond au schéma suivant :

COUPLE = AMOUR → DORMIR ENSEMBLE

DORMIR SÉPARÉ = AMOUR ÉTEINT → SÉPARATION

En effet, plusieurs évidences sont ancrées dans l'image française du couple. La première est que le couple est à la fois une cause et une conséquence de l'amour (c'est-à-dire une relation basée sur l'amour). La seconde est que des gens qui s'aiment dorment nécessairement ensemble, inversement, si on ne dort pas ensemble, c'est qu'on ne s'aime pas et que « quand on ne s'aime plus, il vaut mieux se séparer ». Ces différents points sont très profondément ancrés dans notre imaginaire du quotidien. On le voit par exemple dans les films français ou américains ou quand un couple se dispute, monsieur va dormir sur le canapé et cette séparation devient l'expression même de la désagrégation du couple. De même, dans les films français ou américains, on voit souvent un membre du couple se plaindre de ce que l'autre ne vient pas se coucher en même temps que lui.

En revanche, dans la vie de couple et la vie familiale japonaise, ces notions sont inexistantes, ou en tout cas elles se manifestent différemment : aussi surprenant que ça puisse paraître, l'amour est plutôt une notion liée à la jeunesse et au premier temps du couple, mais il n'est pas nécessaire qu'il se prolonge tout au long de la vie. De plus, l'amour disons passionnel qui peut se rencontrer parfois au début du couple, tend à se transformer suivant les cas en respect, en affection ou en indifférence. Ainsi, dormir ensemble n'est pas une nécessité dans le couple japonais. Il faut savoir aussi que les enfants dorment souvent avec leurs parents jusqu'à l'âge de 6 ou 8 ans (ce qui choque tout autant les Français). Le plus souvent, que les parents dorment ensemble puis ont des enfants, les enfants dorment dans le lit parental, et le père migre un peu plus loin dans la pièce ou dans une autre pièce de la maison¹³. Par ailleurs, pour les Japonais, l'absence d'amour ne constitue absolument pas un motif de dislocation du couple. Le couple est une unité institutionnelle qui a différentes tâches, l'une d'entre elle étant d'élever les enfants et de continuer de s'occuper d'eux quand ils ont quitté la maison.

Conclusion

En 1981, Honoré¹⁴ établissait des séries de stéréotypes positifs et négatifs sur le Japon, tels qu'on pouvait les trouver dans la presse française à cette époque. Je pense que les choses ont changé depuis dans le sens d'une meilleure connaissance du Japon, et d'une vision moins caricaturale de ses particularités.

C'est d'autant plus vrai pour les étudiants d'échange qui viennent au Japon en ayant déjà étudié la langue, sa civilisation, sa culture, etc. Néanmoins, certains stéréotypes comme la discipline ou la politesse, sans doute parce qu'ils sont plus subtils et plus difficiles à définir, restent ancrés dans l'image générale que ces jeunes Français et francophones se font du Japon.

Cette petite note arrive en quelque sorte comme un complément transversal à mes

¹³ Azra, J.-L. (2011b) « Aspects de la notion de "couple" en France et au Japon à travers des commentaires d'étudiants sur le sommeil familial », *Études de langue et de littérature française* 54, Université Seinan Gakuin, pp. 1-30.

¹⁴ Voir note 8.

travaux précédent. Plutôt que de définir des notions et d'expliquer comment fonctionne la société japonaise, j'ai tenté de montrer ici comment les Français, en partie en particulier ceux qui ont un intérêt pour le Japon et qui viennent y passer un séjour d'étude, mêlent stéréotypes acquis en France, interprétations de la littérature sociologique et anthropologique sur le Japon, ainsi que découvertes personnelles faites pendant leur séjour.

Maintenant, à quoi cela peut-il servir ? Bien sûr, à donner aux jeunes Français une vision plus réaliste du Japon, et inversement une vision plus réaliste de la France aux jeunes Japonais. Mais surtout, cette approche peut permettre de développer un recueil de réflexions où puiser pour répondre rapidement et facilement aux positions les plus courantes, surtout si elles sont fausses ou partiellement fausses.

LE Q & R DES AUTEURS

Diverses choses à savoir sur les
Cahiers d'études interculturelles (CÉTIC)

Quels sont les thèmes de la revue ?

La revue a **trois grands thèmes**, qui se recoupent mais qui peuvent être aussi traités indépendamment :

- la vie au Japon
- le FLE et la didactique du français
- les questions interculturelles.

Idéalement, les articles de la revue se trouvent à la croisée d'au moins deux de ces thèmes : par exemple, « le FLE au Japon », ou encore « les différences culturelles France-Japon ». Cependant, on acceptera aussi des articles qui n'abordent que l'un des trois thèmes.

Dans la mesure du possible, nous essayons de regrouper les articles pour faire des **numéros thématiques**. Ainsi, le No3 traitait de « *la place de l'Autre au Japon* ».

Quel avantage à publier dans les *Cahiers d'Études Interculturelles* ?

Principalement de publier. **Avoir une liste de publications est fondamental** pour la recherche d'un emploi d'enseignant, au Japon comme ailleurs. Les *Cahiers d'Études Interculturelles* ont précisément pour objectif de permettre aux chercheurs et enseignants quelque peu en marge du système d'étoffer leur liste de publications. Je pense en particulier **aux étudiants, aux jeunes chercheurs, aux enseignants à temps partiel, à ceux qui travaillent hors du système universitaire** (dans les écoles et instituts par exemple), et qui ne sont pas dans les circuits habituels. Je pense aussi aux enseignants qui, comme moi, **cherchent à publier des recherches qui sortent de leur domaine habituel**, et pour lesquelles ils n'ont pas de canal de publication.

Notez bien que les auteurs **n'auront rien à payer**, mais qu'ils ne seront pas rémunérés non plus. La revue paraîtra en ligne et un exemplaire imprimé sera donné à chaque auteur. Les auteurs qui voudront distribuer leur publication devront l'imprimer eux-mêmes. La régularité de la publication dépendra des contributions.

CÉTIC est-elle une revue académique ou une revue grand public ?

CÉTIC est une revue **semi-académique**. Il y a parfois un peu de confusion chez les auteurs, certains pensant qu'il s'agit d'une revue académique, théorique, intellectuelle et spécialisée, et d'autres la voyant comme une revue journalistique ou grand public. Cette confusion vient justement du fait que CÉTIC se situe à l'intermédiaire entre ces deux approches.

Que signifie « semi-académique » ?

D'abord, que CÉTIC n'est *pas* une revue académique. Elle s'intéresse peu aux idées abstraites. Mais ce n'est pas non plus un magazine. Elle ne cherche pas à produire des papiers d'opinion comme dans la presse grand public. Le sens principal de « semi-académique » est d'apporter chez le lecteur quelque chose qui provoque la pensée, mais **qui présente aussi un aspect pratique presque immédiatement exploitable dans la vie quotidienne**. Par exemple, pour un enseignant, de nouvelles manières d'envisager ses classes. Ou encore, pour un étudiant ou un jeune qui s'installe au Japon, une nouvelle manière de voir, sur un point ou un autre, la société japonaise.

Quels sont, plus précisément, les papiers qui sont publiés par CÉTIC ?

Là encore, il y a un peu de confusion car la revue est divisée en deux parties :

- d'abord, une partie **ÉTUDES** qui comprend des papiers longs, écrits par des enseignants confirmés ou par des doctorants spécialisés sur des questions interculturelles ou pédagogiques.
- Ensuite, une partie **NOTES ET TÉMOIGNAGES**, composée de documents plus légers : des professionnels peuvent y témoigner de leur situation de travail, des enseignants ou des étudiants peuvent y présenter de petites enquêtes ; enfin il peut s'agir d'interviews, de lettres ouvertes, d'éléments d'observation participante, de réflexions sur la société japonaise par exemple. On peut également inclure dans cette partie des papiers de recherche un peu moins structurés.

Quels sont les papiers qui entrent dans la partie « ÉTUDES » ?

Comme je l'ai dit, ces papiers sont relativement longs (de 20 à 50 pages). Ils comprennent des références, et dans la plupart des cas des données. Ils sont en général **issus de recherches menées par les auteurs** depuis un certain temps. Par exemple, dans le N°1, on trouve : « *Le choc des politesses : silence et longueur des réponses dans la classe de FLE au Japon* » qui est issu d'un travail de longue date de mon collègue Bruno Vannieuwenhuys, et au sujet duquel il a déjà publié plusieurs petits articles. Dans le N°4, on trouve « *Joindre le geste à la parole : encourager la prise de parole spontanée dans la classe de conversation FLE au Japon* » qui se base sur le travail pédagogique de Bruno Jactat.

Depuis le N°3, les articles de la partie « ÉTUDES » **sont soumis à un comité de lecture**. Deux évaluateurs lisent l'article à réception, et proposent des corrections à l'auteur. La liste des évaluateurs est donnée sur la seconde page.

Comment se fait cette évaluation ?

Les évaluateurs sont choisis parmi les auteurs de la revue ou parmi des collègues extérieurs. Je leur demande simplement d'évaluer un papier de temps en temps, et s'ils n'ont pas le temps à ce moment-là, ils peuvent le refuser. Je choisis alors un autre évaluateur.

Quand un article est proposé, je décide en accord avec l'auteur s'il doit faire partie des « ÉTUDES » ou plutôt des « NOTES ET TÉMOIGNAGES ». Dans le premier cas, je le fais parvenir à deux évaluateurs, si possible aguerris aux sujets traités.

Les critères d'évaluation sont très simples. Il s'agit de considérer les questions suivantes :

- **Le travail est-il cohérent et correctement écrit ?**
- **Y a-t-il des données (enquêtes, interviews, références) ?**
- **Y a-t-il une conclusion, pas forcément révolutionnaire, mais nouvelle et/ou intéressante pour nous et nos collègues ?**

Malgré la simplicité de ces questions, certains papiers n'y résistent pas. **C'est pourquoi j'attire l'attention des auteurs**, notamment des auteurs de papiers théoriques et académiques, sur le fait qu'un minimum de données ou de références est nécessaire. Et surtout, que le papier doit apporter quelque chose d'applicable pour ses lecteurs.

Qu'en est-il des articles de la partie NOTES ET TÉMOIGNAGES ?

Les papiers de la partie NOTES ET TÉMOIGNAGES ne font pas l'objet d'une

évaluation avec correction. On vérifie simplement s'ils sont acceptables. S'ils le sont, **ils sont pris tels quels**, exception faite de petites corrections orthographiques ou typographiques. Dans le cas contraire, on peut éventuellement demander à l'auteur de revoir son travail.

Pourquoi cette division en deux parties ?

Parce qu'elles sont dissemblables, mais se complètent. Les **ÉTUDES** sont des travaux de recherche mais ne sont pas exagérément théoriques ou intellectualisantes. Les **NOTES ET TÉMOIGNAGES** présentent une version plus légère des mêmes problématiques. Ils offrent des approches pratiques, quoique plus personnelles, de situations particulières. Ce ne sont pas non plus des approches journalistiques, car elles se basent sur des expériences directes et non de seconde main, elles ne cherchent pas un « angle » qui rende le papier intéressant, mais au contraire travaillent sur des données ou essaient de débusquer un « mystère ». Par exemple, dans le N°3, l'article de Meiko Ikezawa résout la question intéressante pour nous de la manière dont les Japonais s'adressent aux étrangers. Dans le N°4, je propose une sorte de jeu mnémotechnique pour régler la difficulté chronique que nous avons à retenir le nom de nos étudiants ou de nos contacts japonais.

Imaginons : je suis un enseignant de haut niveau, connu dans mon domaine, et je serais heureux de participer à la revue afin de lui donner de la tenue et encourager d'autres auteurs à y participer. Quels genres de papier puis-je soumettre ?

La première chose est de **savoir si vous acceptez de vous soumettre au comité de lecture** ou **si vous préférez que votre papier soit publié sans évaluation**. Si vous acceptez de vous soumettre au comité de lecture et d'être publié dans la partie **ÉTUDES**, votre papier sera évalué sur **les trois questions** énoncées ci-dessus. J'insiste beaucoup sur ce point : comme pour tout autre papier, on regardera s'il y a des références ou des données, **et si la conclusion apporte quelque chose pour nos collègues**. Si ce n'est pas le cas, il y aura un retour d'évaluation.

Maintenant, si vous souhaitez que votre papier soit publié sans évaluation, il paraîtra dans la partie **NOTES ET TÉMOIGNAGES**, en tant qu'invité en quelque sorte. C'est également un point important : **notez donc bien que vous pouvez nous proposer un papier sans passer par la case évaluation**.

Imaginons : je suis étudiant, jeune chercheur, enseignant sans publications. Quels genres de papier puis-je proposer ?

Vous pouvez bien entendu proposer un travail de recherche dans la partie « ÉTUDES ».

Dans la partie « NOTES ET TÉMOIGNAGES », vous pouvez aussi proposer un témoignage personnel (une situation particulière qui vous importe, comme par exemple « la vie d'une jeune étrangère au Japon » ou « la situation d'un employé français dans une entreprise japonaise ») ou encore une note de recherche (par exemple un travail que vous avez fait avec vos étudiants, une petite enquête, un recueil de témoignages). Essayez de soulever une question que tout le monde se pose (Pourquoi les Japonais... ? Comment faut-il faire pour... ?). Relisez bien les différents numéros en ligne, de façon à vous faire une idée.

Divisez votre texte en parties claires, avec des sous-titres. Avant de l'envoyer, relisez-le bien pour vous assurer qu'il fait sens, et pour corriger les typos et la présentation.

Peut-on publier dans une autre langue que le français ?

Oui, en anglais. Cependant, nous invitons les auteurs à **faire relire leurs textes et à les corriger** avant de les soumettre. Jusqu'à présent, nous avons accepté que les articles en anglais proposés par des auteurs non anglophones ne soient pas rédigés dans un anglais parfait ou presque parfait. Mais cette politique ne fait pas sens, dans la mesure où les articles en anglais sont en principe destinés à être lus par des anglophones. Idéalement, les textes écrits en anglais par des auteurs non-anglophones, même s'ils ont confiance en leur anglais, doivent être **relus par au moins un natif ayant l'expérience de l'écriture académique ou semi-académique, et ensemble avec l'auteur, côte à côte à la même table.**

Enfin, si je soumetts un papier, combien de temps faudra-t-il pour qu'il soit publié ?

Ayez conscience de ce que le **temps éditorial est très long !** Il faut **cinq à huit mois entre la réception de votre article et sa publication** dans les *Cahiers d'Études Interculturelles*. ■

Vivre et travailler au Japon

Cahiers d'Études Interculturelles

APPEL À TEXTES

- Enseignants ayant des travaux en cours et des textes à publier,
- étudiants et jeunes chercheurs,
- enseignants à temps partiel,
- enseignants travaillant hors du système universitaire (écoles, cours privés),
- mais aussi employés d'entreprises françaises ou japonaises au Japon ayant des expériences interculturelles à rapporter.

VENEZ PUBLIER DANS LES CAHIERS D'ÉTUDES INTERCULTURELLES !

L'intérêt pour vous est :

- d'étoffer votre liste de publications (et d'augmenter vos chances d'obtenir d'éventuels postes)
- de travailler vos idées, de développer vos recherches, d'améliorer votre écriture...
- Je vous encourage à lire les publications de ce numéro et des précédents, et à vous demander si vous n'auriez pas, vous aussi, quelque chose à dire dans le même esprit.

- Consultez absolument le Q & R des auteurs qui se trouve dans les premières pages de cette revue.
- Dans le site revuecetic.wordpress.com, consultez et remplissez le formulaire de suggestion d'article.

Contact : Jean-Luc Azra
azra@almalang.com

La langue de publication des *Cahiers* est en principe le français ; cependant, des textes en anglais pourront être acceptés.

ISSN 2433-3379